



l'essentiel sur une page

Le cortège des porcheries industrielles :

lisiers, odeurs, détresse animale, algues vertes. Que faire ?

Maltraiter les animaux au nom de l'environnement ?

Bien sûr que non. Mais les pressions dans ce sens sont fortes ...

Le [Collectif Plein Air](#) sonne l'alerte : des normes environnementales mal réfléchies pérennisent la détresse des porcs en élevage industriel au profit du « business as usual ».

La Commission Européenne risque de lister dans les « [Meilleures Techniques Disponibles](#) » pour réduire les émissions polluantes une technique qui est particulièrement mauvaise pour les animaux : [le caillebotis intégral](#). C'est pourquoi [un courrier inter-associatif a été adressé aux trois Commissaires européens](#) responsables de l'agriculture, de l'environnement et de la santé. En effet, la révision du « BREF Elevage Intensif de Porcs et de Volailles », document de référence européen, est en train d'être finalisée (selon la directive IPPC-IED). Il doit recenser les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) en. Ces MTD comptent pour l'autorisation des installations classées d'élevage. [Les associations demandent que le caillebotis intégral ne soit plus admis comme « MTD » dans les installations nouvelles.](#)

« [Caillebotis intégral](#) » signifie que [la totalité de la surface sur laquelle évoluent les animaux est faite de sol perforé](#) avec des fentes plus ou moins larges, qui laissent tomber les excréments à travers. Ainsi l'apport de paille et d'autres matériaux végétaux comestibles intéressants pour les porcs est incompatible avec le système d'évacuation du lisier, risquant de le boucher. - Le « [caillebotis partiel](#) » comporte une partie de la surface en sol plein : un pas dans la bonne direction.

[Le caillebotis intégral n'a aucune supériorité environnementale en tant que tel, bien au contraire ; les émissions sont réduites grâce à d'autres techniques associées. Il rend très difficile, voire impossible, le respect des normes minimales pour la protection des porcs \(directive 2008/120/CE de 2001\).](#)

En France, environ 93 % des porcs sont logés sur caillebotis (en règle générale intégral). Certaines normes minimales pour la protection des porcs ne sont pas appliquées depuis plus de 10 ans.



Le caillebotis intégral est inconfortable à l'appui, favorise les lésions et les boiteries, n'assure pas de confort (ni physique ni thermique) au repos, expose les animaux aux émissions des excréments stockés en-dessous, et ne permet pas l'apport des matériaux manipulables du type paille dont les porcs ont besoin, ni les matériaux de nidification dont la truie a besoin avant la mise-bas. Le caillebotis intégral est un facteur de risque important pour les morsures des queues, d'où la section routinière (interdite) des queues. Il ne peut vraiment pas être considéré comme « Meilleure » Technique Disponible !

[Le Collectif Plein Air](#) aurait souhaité que [l'avis récent de l'ANSES](#) sur les matériaux manipulables auxquels les porcs auraient droit d'après la loi, aboutisse à des conclusions moins évasives.

L'acceptation du caillebotis intégral comme logement des porcs semble être une prémisses intouchable et imposée par la filière porcine.

Pourtant, le caillebotis intégral est déjà interdit dans plusieurs pays européens. Il y a des voies pour en sortir.

La Commission européenne devrait appliquer sa [Stratégie de l'UE pour la protection et le bien-être des animaux 2012-2015](#), au lieu d'ignorer ses propres lois et formations.

Les éleveurs ont besoin du bon signal pour l'avenir, afin d'investir dans des systèmes avec sol plein et avec paille, et d'en finir avec le caillebotis intégral.